

P R E A V I S No 7

Renouvellement d'un transporteur multifonctions

Renens, le 25 septembre 2006

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil communal le renouvellement d'un transporteur multifonctions utilisé par le Service Environnement et Maintenance.

Véhicule actuel

De marque AEBl, l'actuel transporteur a été acheté en 1993 et compte à ce jour environ 4'500 heures de fonctionnement.

Ce véhicule est principalement utilisé par la section des espaces verts pour le transport interne des vasques, branches, terre, outils, etc.

Quotidiennement sur les routes de la ville, il effectue de très nombreux trajets. Le seul équipement actuel consiste en l'arrimage d'une citerne à eau pour l'arrosage des plantations comme véhicule d'appoint à la laveuse lors de fortes chaleurs.

Son prix d'achat en 1993 était de Fr. 57'820.-- sans équipement.

Ce modèle de transporteur à traction 4 x 4 permet également d'accéder à des terrains plus accidentés, comme pour la prise en charge du bois en forêt ou encore celle de branchages sur les talus de la Piscine de Renens. Par contre, en raison de l'absence de système d'amortissement, il n'est pas adapté aux trajets sur routes.

Actuellement, les principaux problèmes que présente ce véhicule sont les suivants :

- Jeu dans les moyeux avant
- Défectuosité dans le système de freinage
- Corrosion générale de la cabine et du pont
- Etat général et essoufflement dus à son âge
- Coût général d'entretien devenant important.

La dernière expertise a eu lieu en 1998 et la prochaine convocation devrait être imminente. Le coût de la remise en état s'avère trop élevé et infondé vu son âge et le nombre d'heures accumulées. Il est de ce fait proposé d'acquérir un nouveau véhicule.

Véhicule et équipements de remplacement

La Direction Environnement et Maintenance propose d'équiper le véhicule de remplacement avec des agrégats pour le service hivernal (saleuse et lame), avec un pont "Multilift" permettant un large éventail d'utilisation.

Pour ce faire, des offres ont été demandées à cinq fournisseurs susceptibles de proposer le véhicule et les équipements selon un cahier des charges établi au préalable.

Proposition

Sur cinq offres demandées, quatre répondent aux exigences requises. Après étude des dossiers, un tableau comparatif détaillé a été établi et les véhicules ont été testés. Tenant compte de tous ces critères, le choix s'est porté sur une camionnette de marque Bucher type BU-200 proposée par Bucher Schörli AG à Niederweningen.

Les principaux arguments qui ont guidé ce choix sont les suivants :

- Sa charge utile élevée
- Son filtre à particules de série répondant aux exigences Euro IV
- Sa robustesse et simplicité d'utilisation
- Son prix le plus bas.

Prix du véhicule et des équipements

Le prix du véhicule de base préparé pour recevoir tous les équipements s'élève à Fr. 101'179.55. Il est équipé d'un pont multilift avec crochet pour un montant de Fr. 29'052.--, d'une lame à neige à Fr. 14'927.30 et d'une saleuse à Fr. 30'393.15 pour un montant total de Fr. 175'552.--. La reprise de l'ancien transporteur de marque AEBI s'élève à Fr. 8'000.--.

Le prix total du nouveau transporteur multifonctions, selon offre, s'élève à Fr. 167'552.-- TTC.

Un montant de Fr. 200'000.-- est prévu au plan d'investissement 2006 pour ces remplacements.

Charges d'exploitation annuelles moyennes du véhicule

Assurances	Fr.	1'750.--
Taxe du Service des automobiles	Fr.	25.--
Carburant (375 h. x 10 l. x 1.80)	Fr.	6'750.--
Entretien, réparations	Fr.	1'000.--
Coût du capital (amortissement Fr. 17'000.-- et intérêts Fr. 3'400.--)	Fr.	<u>20'400.--</u>
Total	Fr.	<u>29'925.--</u>

Le coût du capital (amortissement + intérêts) représente un coût de fonctionnement annuel moyen de Fr. 20'400.-- pendant 10 ans. Ce coût se décompose de la manière suivante : amortissement Fr. 17'000.--, intérêts Fr. 3'400.— (Fr. 170'000.— divisé par deux et multiplié par un taux de 4 %).

Conclusion

L'acquisition d'un tel véhicule par le Service Environnement et Maintenance est proposée dans le cadre d'une politique de continuité et d'amélioration des outils mis à disposition des collaborateurs autant d'un point de vue sécuritaire que pratique. Les travaux d'entretien de nos routes, parcs et promenades sont en constante augmentation et les attentes des citoyens aussi. Des véhicules et machines performants sont un gage de réussite des prestations fournies.

—

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Vu le préavis No 7 de la Municipalité du 25 septembre 2006,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. **Autorise** la Municipalité à acquérir pour le Centre Technique Communal, Direction Environnement et Maintenance, un transporteur multifonctions avec ses accessoires.
2. **Alloue**, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 170'000.-- TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section No 3930 – Logistique et Maintenance. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5060 – Mobilier, machines et véhicules, plus précisément dans le compte No 3930.5060.560 – Remplacement du transporteur multifonctions.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 septembre 2006.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (LS)

Jean-Daniel Leyvraz

Annexe : un tableau comparatif des offres

Membres de la Municipalité concernés : M. Michel Perreten
M. Jean-François Clément